



MENTIONS LEGALES

Raison sociale : David FORTUNEL

Adresse siège social : 14 Avenue de la Beaumont

Code Postal : 24460

Ville : AGONAC

Téléphone : 06 25 58 34 31

Email : david.fortunel@4immobilier.immo

Siret : 479 931 735 00035

Siren : 479 931 735

Ville RCS : PERIGUEUX

Forme juridique : Entreprise Individuelle

Assurance RCP : En cours

CPI 2402 2019 000 040 950

Date de délivrance : 31/05/2022

Lieu de délivrance : CCI Dordogne

Caisse de garantie financière de la SAS IMMO DORDOGNE : ALLIANZ IARD

N° de caisse de garantie : 9897986

Adresse caisse de garantie : 1 Cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE Cedex

Montant de la garantie financière : 110 000 €

NON DETENTION DE FONDS: L'Agence, Titulaire d'une carte professionnelle portant la mention "non détention de fonds" pour son activité de transaction sur immeubles et fonds de commerces, ne peut recevoir ni détenir aucun fonds, effet ou valeur, autre que sa propre rémunération.

BLOCTEL: Vous avez la possibilité de vous inscrire sur www.bloctel.gouv.fr pour vous opposer à tout démarchage téléphonique conformément à l'article L223-1 du Code de la consommation.

MEDIATEUR

MEDIATION A LA CONSOMMATION : Règlement amiable des litiges entre le professionnel et le consommateur conformément aux articles **L611-1** à **L 641-1** et **R 612-1** à **R 616-2** du Code de la consommation.

En cas de litiges non résolu entre le Professionnel et le Consommateur, le consommateur peut saisir le médiateur de la consommation. La médiation de la consommation est un règlement extrajudiciaire des litiges de la consommation.

Si les conditions sont réunies, une médiation de la consommation se déroulera selon un processus et les textes en vigueur. La procédure est gratuite pour le consommateur (R612-1 du Code de la Consommation).

Nom du médiateur de la consommation : MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE

Adresse du médiateur : 465 avenue de la Libération 54 000 NANCY

Adresse du site : www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr